



Pôle Lettre, Sciences humaines et de
l'Éducation (LSHE)
Cellule de Sociologie

Appel à communication

**Colloque international sur la sociologie
au Sénégal : Hommage aux professeurs
Abdoulaye Bara DIOP, Boubakar LY et Gora
MBODJ**

**Thème : Enseignement et pratique
de la sociologie au Sénégal :
trajectoires et défis**

Du 17 au 19 octobre 2023

à l'UCAD II et Espace numérique ouvert (ENO) de Dakar- Mermoz

En Afrique subsaharienne francophone, le Sénégal est le premier pays à introduire, dès 1959, l'enseignement de la sociologie dans les études universitaires. Considérée comme une discipline transversale, la sociologie, sous la houlette de Georges BALANDIER (TAMBA, 2016), était enseignée à l'université de Dakar dans les départements de Lettres classiques et modernes, de Philosophie, d'Allemand, d'Espagnol, d'Histoire, de Géographie et de Portugais.

En Afrique et particulièrement au Sénégal, la recherche en sociologie a été, avant tout, pour le colonisateur un instrument au service de l'efficacité de l'administration coloniale. En effet, face à la nécessité croissante de collecter des informations sur les populations africaines, le Grand Conseil de l'Afrique Occidentale Française indiquait dans un rapport que « la création d'une section de sociologie imminente constitue un progrès certain et le gage d'une collaboration étroite et bien nécessaire avec l'administration ». Introduite en 1946 à l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) par Georges Balandier, on assiste, en 1952, à l'ouverture de la Section recherche sur la sociologie, dirigée par Paul Mercier avec comme domaines de prédilection l'urbanisation, l'immigration, l'industrialisation et la structure démographique.

À la suite de BALANDIER et de Louis Vincent THOMAS, les sociologues sénégalais, comme Abdoulaye Bara DIOP, Boubacar Ly, Gora MBODJ, Malick NDIAYE, Moustapha TAMBA, pour ne citer que ceux-là, ont porté haut la recherche en sciences sociales, notamment en sociologie dans le contexte sénégalais. En effet B. Ly et A Diop ont été les premiers chercheurs sénégalais à s'intéresser aux sociétés halpulaar (LY, 1967) et wolof (DIOP, 1960) et ont contribué à la formation de générations de sociologues, et plus tard, avec l'ouverture de l'université Gaston Berger de Saint-Louis, on note les remarquables travaux de Gora MBODJ.

L'institutionnalisation de la sociologie a été des plus tumultueuses puisque nombreuses ont été les péripéties et controverses liées à son acceptation et à sa perception par les autorités politiques d'alors. Du fait de son projet politique, son ancrage a été difficile dans cette région du monde profondément marquée par les travaux de certains ethnologues des siècles qui ont précédé les indépendances. La fermeture du département de sociologie de l'université de Dakar ainsi que la révocation d'enseignants « jugés » sulfureux lors des événements de mai 1968 montrent à suffisance les difficultés de l'institutionnalisation de la discipline.

En réalité, avec la publication des ouvrages de Louis-Vincent THOMAS (Les idéologies négro-africaines d'aujourd'hui) (THOMAS, 1965), de Pierre FOUGEYROLLAS (Où va le Sénégal ? Analyse spectrale d'une nation africaine) (FOUGEYROLLAS, 1971) et de Majhemout DIOP (Histoire des classes sociales en Afrique de l'Ouest) (DIOP, 1971) un lien étroit avait vite été établi entre l'idéologie révolutionnaire marxiste ambiante et la sociologie par le régime au pouvoir incarné par le Président Léopold Sédar SENGHOR, comme du reste

d'autres régimes politico-administratifs. Ce qui n'a pas manqué d'impacter négativement l'enseignement de la discipline dans l'université sénégalaise. Mais en 1990, l'ouverture d'une section de sociologie à l'université Gaston Berger de Saint-Louis, deuxième université publique sénégalaise, a facilité la réouverture du département de sociologie de l'Université Cheikh Anta Diop qui ne sera effective qu'en 1998 (Tamba, 2015). Depuis l'élargissement de la carte universitaire au début des années 2000, des départements ou sections de sociologie ont vu le jour à l'université Assane Seck de Ziguinchor et plus tard à l'Université virtuelle du Sénégal (UVS) devenue Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UNCHK). Les universités Alioune DIOP de Bambey, Iba Der THIAM de Thiès, Ibrahima NIASSE de Kaolack, et Amadou Moctar MBOW de Diamniadio n'ont pas de département consacré même si la discipline y est enseignée. Par ailleurs, la sociologie est enseignée pratiquement dans toutes les universités publiques sénégalaises, mais aussi dans certains établissements privés d'enseignement supérieur et business school ou écoles d'ingénieurs comme discipline capable de porter un éclairage sur les phénomènes sociaux de manière générale.

De nos jours, l'expertise sociologique est sollicitée dans tous les secteurs de la vie (santé, transport, politique, etc.) aussi bien dans la fonction publique que dans le secteur privé, ainsi que dans les structures des partenaires techniques et financiers. Cette prise de conscience de l'intérêt de la sociologie est le fruit d'un travail de plusieurs générations de sociologues ayant engagé des combats contre la « liquidation » de la discipline dans l'espace universitaire. Après des décennies d'enseignement et de la pratique de la sociologie au Sénégal, il semble important de porter un regard réflexif sur la constitution et la trajectoire de la discipline sociologique au Sénégal, et ceci du point de ses apports tant théoriques, épistémologiques, méthodologiques que pratiques.

« *Enseignement et pratique de la sociologie au Sénégal : trajectoires et défis* », telle est la préoccupation que porte ce colloque initié par le département de sociologie de l'Université Numérique Cheikh Hamidou KANE (ex Université virtuelle du Sénégal). Cette université créée en 2013, est devenue en 2018, après 5 ans d'existence, la deuxième université sénégalaise au regard du nombre d'étudiants qui y sont régulièrement inscrits, notamment ceux orientés en Sociologie.

La mondialisation et l'avènement des technologies numériques (internet, télévision numérique, téléphone connecté, etc.), le niveau de pénétration élevé de ces outils et leur appropriation ont fait évoluer les habitudes, les usages et les modes de vie des Sénégalais, tant dans la nature que dans les formes des interactions. Ce sont les mutations sociétales endogènes comme exogènes que ce colloque se propose de cerner au prisme de la réflexion sociologique en rendant un hommage mérité à trois figures emblématiques qui ont marqué l'histoire et l'évolution de la discipline au Sénégal. Il s'agit des professeurs Abdoulaye Bara DIOP, Boubakar LY et Gora MBODJ dont les travaux respectifs (La société wolof ; La morale de l'honneur dans les

sociétés wolof et hapulaar traditionnels ; et Corporéité et socialisation en milieu wolof, place et importance du corps et des pratiques corporelles dans la société wolof (traditions et changements sociaux) ont inauguré les recherches sociologiques réalisées par des universitaires sénégalais.

- Abdoulaye Bara DIOP (né en 1930 et décédé le 03 janvier 2021) est le premier sociologue professeur titulaire de l'Université de Dakar. Il a enseigné et encadré de nombreux étudiants sénégalais et africains et a dirigé l'Institut Fondamental d'Afrique Noire Cheikh Anta DIOP de 1986 à 1995. Il a fortement contribué au rayonnement de la discipline, à la formation de nombreuses sommités dans le domaine de la sociologie et à la publication d'ouvrages et articles de références.
- Boubakar LY, (7 juin 1936 – 14 octobre 2019) : professeur de renom, est un des premiers sociologues recrutés en Afrique francophone ayant formé des générations d'intellectuels africains à l'Université de Dakar. Il a consacré sa vie à la défense et à la promotion de la sociologie et a été le coordonnateur de la Revue « Education et Société ».
- Gora MBODJ (6 janvier 1947- 21 avril 2021) : Vice-président de l'Assemblée de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB), Directeur de l'UFR Lettres et Sciences humaines de 2000 à 2006 et membre-fondateur de la Section de Sociologie. Outre ces responsabilités, il a été Directeur-fondateur du Centre interdisciplinaire d'Etudes et Recherches de la Vallée (CIERVAL) et membre du Bureau international de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF).

En rapport avec cet argumentaire, les propositions de communications s'articulent autour de l'un ou de plusieurs des axes suivants :

Axe 1 : Institutionnalisation, pratique et enseignement de la sociologie au Sénégal

Cet axe interroge le caractère exogène des pratiques et des programmes d'enseignement de la sociologie en Afrique, l'apport des sociologues africains dans la construction et la déconstruction du savoir sociologique global et local et la place des langues locales dans l'apprentissage et l'enseignement de la sociologie. Comme dans tous les pays où elle s'est révélée, la naissance de la sociologie au Sénégal est plus un processus subdivisé en différentes phases plutôt qu'un événement que l'on peut situer par une date. Les intervenants de cet axe adresseront les contextes, les péripéties et les événements qui ont conditionné, accéléré ou freiné la construction et/ou la consolidation de la sociologie au Sénégal. En d'autres termes, outil du dispositif de la stratégie de domination coloniale, la sociologie sénégalaise et africaine en générale s'est-elle décolonisée après son processus d'existence universitaire et académique depuis 1960 ? Plus loin dans le diagnostic, l'histoire de la sociologie et les perceptions hostiles et les censures des politiques face à l'influence d'une science supposée subversive a-t-elle

édulcorée ou entachée la posture de dévoilement de cette discipline ?

Axe 2 : Hommage aux trois figures emblématiques de la sociologie au Sénégal : Pr. Abdoulaye Bara Diop, Pr. Boubakar Ly et Pr. Gora Mbodj

Dans cet axe, les apports de trois personnalités emblématiques dont les œuvres et les parcours sont indissociables à la constitution de la discipline sociologique au Sénégal seront analysés. Un hommage leur sera rendu à travers un rappel de leur parcours et de leurs contributions scientifiques aux prémices et à la consolidation de la sociologie au Sénégal. Il s'agira d'une part de présenter ces trois illustres personnalités incontournables dans la genèse de constitution de la sociologie au Sénégal. D'autre part, leurs contributions académiques à la construction de cette discipline au Sénégal et en Afrique seront revisitées. L'importance de cette activité est plus qu'opportune car la singularité d'une sociologie sénégalaise et africaine, à l'image d'autres écoles, ne peut être admise qu'en partant d'une analyse et systématisation des travaux et contribution.

Axe 3 : Utilité sociale de la sociologie au Sénégal

La question de l'utilité sociale et de l'apport des savoirs sociologiques dans la construction des sociétés ou encore dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques est une question essentielle. Si la sociologie s'est constituée et consolidée au Sénégal depuis plusieurs décennies, le débat sur ses objectifs ou son projet est plus qu'actuel. Cette question se pose principalement dès lors que la sociologie au Sénégal est encore très tributaire des approches théoriques et méthodologiques héritées du legs colonial. Ainsi, parler de son utilité sociale pose non seulement le problème de son apport à la résolution des problèmes, mais aussi la façon dont elle est enseignée et se pratique au Sénégal. Cela revient à s'interroger sur le processus de production des connaissances et des savoirs socialement et politiquement utiles ? Comment inscrire la sociologie au cœur des politiques publiques ? Peut-on continuer à considérer que les questions que l'on se pose sont plus importantes que les réponses dans un contexte où les objets sociaux posent des enjeux vitaux comme la santé ou la gestion des ressources naturelles ? Que faire face aux difficultés liées à l'insertion professionnelle des diplômés de sociologie en Afrique et au Sénégal ? Quels apports la sociologie apporte-t-elle à la résolution des problèmes et défis contemporains dans nos pays ?

Axe 4 : Etude et analyse des mutations qui s'opèrent dans la société sénégalaise en crise

La société sénégalaise est dans une dynamique de mutations multiformes tant sur le plan démographique, sociales que culturelles. Les formes d'interactions et leur cadre ont évolué, offrant ainsi un intérêt scientifique pour la discipline sociologique. En effet, les soupapes traditionnelles de sureté et de sécurité s'étant fortement affaiblies la société sénégalaise est exposée à toutes les formes de menaces et d'agressions tant internes qu'externes (violence,

crime, addictions, radicalisme, insécurité, émigration irrégulière, réseaux sociaux...) qu'il convient d'interroger afin d'en comprendre ses mécanismes, ses canaux de reproduction et ses conséquences sur la société sénégalaise. Les communications dans cet axe porteront un regard analytique sur cette société sénégalaise en mutation. La dynamique de transformations sociales est visible, mais son décryptage et sa compréhension ne peuvent se faire qu'à travers un regard armé d'outils et de techniques mais aussi une posture de complexité. En tant que discipline scientifique portant sur la société, la sociologie sénégalaise est à la croisée des chemins entre le processus de transformations sociales et le besoin de le comprendre pour orienter les actions.

Axe 5 : Ethique, gouvernance, jeunesse et activisme

L'effervescence actuelle des mouvements citoyens, les débats réguliers sur la démocratie sénégalaise ainsi que le développement de nouvelles formes d'engagement (à travers les réseaux sociaux, les cultures urbaines, etc.) constituent de nouveaux chantiers fertiles pour la sociologie sénégalaise. Ces thématiques méritent d'être investies à l'aune des multiples crises politique, économique et culturelle que traverse la société sénégalaise. Cet axe questionne d'une part les modes de gouvernance des citoyens, les institutions et profils qui les exercent en allant au-delà des textes et aspects formels. Il s'agira de confronter les principes énoncés, les écrits sur lesquels ils s'adosent et la réalité en passant par les ressentis des acteurs. D'autre part, cet axe interroge les actions et les pratiques de ces mouvements citoyens et des activistes, leurs mécanismes d'interventions, leurs imaginaires, etc. Ces analyses pourront être complétées par des interrogations sur les capacités de ces mouvements citoyens à impulser un changement social durable et à coproduire l'action publique au même titre que l'Etat, les ONG internationales ou les bailleurs de fonds.

Egalement, les récentes découvertes des gisements de gaz, de pétrole et de zircon ainsi que tout le débat sur les contrats (les exploitations extractives) constituent un axe de réflexion pour la sociologie sénégalaise. En effet, de telles ressources replacent le Sénégal dans les espaces géostratégiques en suscitant de multiples enjeux qui impliquent de fait la gouvernance pour ne pas s'enliser dans ce que l'on appelle « la malédiction des ressources ».

Axe 6 : Genre et sociologie au Sénégal

femmes ont aussi contribué au rayonnement de la sociologie au Sénégal. Cet axe revisite la place et l'apport des femmes dans la construction de la sociologie en Afrique en général, au Sénégal en particulier. Un enjeu majeur de cet axe est de penser comment les études de genre peuvent structurer les futurs univers de recherche et de collaboration entre sociologues et chercheurs des autres disciplines.

Cet axe permet de resituer l'historicité de la notion de genre notamment

la contribution des chercheur(e)s féministes notamment mais aussi le glissement sémantique opéré depuis une décennie. Le genre se réduit-il à la question de l'égalité des sexes ou déborde-t-il vers celles des différentes catégories sociales ? Comment prendre en compte le genre dans les politiques publiques et les pratiques sociales ? Comment sa prise en compte peut-elle participer à un mieux-être social ? Ce sont là quelques questions de fond que cet axe devra porter car autant dans le cadre académique que dans la praxis, le genre constitue un point indissociable à l'existence de la sociologie sénégalaise.

Axe 7 : Comprendre le Sénégal à travers la mémoire collective : culture, patrimoine, art et éducation

Le Sénégal est un ensemble homogène de couches sociales sur laquelle s'est constituée la nation. Ce qui se traduit, d'une part, par l'acceptation de la diversité et, d'autre part, par le partage quotidien en commun de certaines réalités socioculturelles. Les rites et ritualités, les pratiques religieuses traditionnelles ou exogènes, les modes de consommation (culinaires, vestimentaires...) sont entre autres, les manifestations de cet état de fait, déterminant ainsi la manière d'être de cette population. Cet axe qui renvoie aux dimensions mémorielles, culturelles, artistiques et éducationnelles se propose de saisir du point de vue heuristique ces questions à travers les acquisitions et legs matériels et immatériels ainsi que par les mécanismes de socialisation.

MODALITÉS DE SOUMISSION DES COMMUNICATIONS

Le résumé d'environ 300 mots (hors références bibliographiques) peut être rédigé en anglais ou en français. Le texte du résumé doit contenir une introduction présentant l'objet de la communication, le cadre théorique dans lequel elle s'insère, la méthodologie, la discussion des résultats, quelques références bibliographiques et 5 mots-clefs.

Merci d'indiquer le titre (en caractères gras), le nom de l'auteur et des co-auteurs si besoin en majuscule et leurs affiliations institutionnelles.

DÉLAI

Les auteurs sont invités à soumettre un résumé **avant le 30 juin 2023** : colloquesociologie2023@unchk.edu.sn en mettant en copie les adresses suivantes :

mansour.dia@unchk.edu.sn et moustapha1.ndiaye@unchk.edu.sn

Les notifications d'acceptation, de modification ou rejet seront envoyées **à partir du 30 juillet 2023**.

Les articles à publier dans les Actes du colloque sont attendus **au plus tard le 15 septembre 2023** et la soumission de la mouture finale est fixée pour **le 10 décembre 2023**.

PUBLICATIONS DES TRAVAUX

Les communications du colloque seront publiées sous forme d'actes dans la **première quinzaine du mois de janvier 2024**.

Le président du comité se charge de la coordination de la publication des actes du colloque. La soumission de la mouture finale est fixée pour **le 10 décembre 2023**.

Frais d'inscription au colloque : 30.000 Francs CFA. Le numéro de compte institutionnel de dépôt des frais de participation sera notifié aux participants après acceptation de la proposition de communication.

LIEU : Cérémonie inaugurale (UCAD II)

Ateliers : Espace numérique ouvert (ENO) de Dakar Mermoz.

FORMAT DE L'ÉVÈNEMENT

Événement hybride sur site et en ligne. La modalité en présentiel reste néanmoins privilégiée.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président

DIEYE Mouhamed Moustapha, professeur titulaire, FLSH- UCAD : président du comité scientifique ;

Vice-Présidents

GOMIS Souleymane, professeur titulaire, FLSH- UCAD ;

NIANG Abdoulaye, professeur titulaire, ULSH- UGB ;

DIEDHIOU Paul, professeur titulaire, UFR SES - UASZ ;

Membres

ADAMOU Amadou Saibou, professeur titulaire, Université Abdou Moumouni-Niamey ;

BAO Ibrahima, maître de conférences titulaire, ULSH- UGB ;

CISSE Abdoul Wahab, professeur titulaire, USEFS- UGB ;

DADIE Djah Célestin, professeur titulaire, Université Alassane OUATTARA, Bouaké ;

DIALLO El Hadji Samba, professeur titulaire, Université de Colombia ;

DIALLO Mamadou Saliou, professeur titulaire, Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée (ISSEG) ;

DIALLO Souleymane, maître de conférences titulaire, INSEPS - UCAD ;

DIOP Amadou Sarr, maître de conférences titulaire, FASTEF- UCAD ;

FAYE Sylvain, professeur titulaire, FLSH- UCAD ;

HANE Fatoumata, maître de conférences titulaire, UFR SES- UASZ ;

LAHOUARI Touati, professeur titulaire, Directeur d'Études à l'EHESS de Paris ;

NDAO Mor, professeur titulaire, ETHOS-UCAD ;

NDIAYE Alfred Inis, professeur titulaire, ULSH- UGB ;

NDIAYE Lamine, professeur titulaire, FLSH- UCAD ;
NIANE Boubacar, professeur titulaire, FASTEF- UCAD ;
SANE Ibou, professeur titulaire, ULSH- UGB ;
SY Harouna, professeur titulaire, FASTEF - UCAD ;
TAMBA Moustapha, professeur titulaire, FLSH- UCAD ;
TANDIAN Ali, professeur titulaire, ULSH- UGB ;
TINE Benoît, maître de conférences titulaire, UFR SES- UASZ.

COMITÉ D'ORGANISATION

DIA Mouhamadou Mansour, Maître-assistant, PLSHE- UNCHK : Président du comité d'organisation ;
NDIAYE Moustapha, assistant, PLSHE- UNCHK : Vice-président du comité d'organisation ;

Membres :

BA Amédoune, Maître-assistant, UFR LSH- UGB ;
BA Ousmane, Maître-assistant, INSEPS, UCAD ;
BADIANE Malicounba, cheffe de service événementiel, UNCHK;
BADJI Mouhamed Ahmed, assistant, FLSH- UCAD ;
BOUSSO Delphine, étudiante, FLSH, UCAD.
CAMARA Elhadji Malick SY, Maître- assistant, FLSH - UCAD ;
CAMARA Ousmane, Enseignant- associé - UNCHK ;
CISSE Maroyo, directeur DDC, UNCHK ;
CORREA Patrice, Maître-assistant, UFR LSH- UGB ;
DIA Ibrahima, Maître-assistant, FLSH- UCAD ;
DIALLO Amadou Hamath - Enseignant- associé- UNCHK ;
DIALLO Mariama, assistant, PIED- UNCHK ;
DIALLO Ndèye Augustine - Tutrice- UNCHK ;
DIAWARA Awa dite Mané, étudiant - UNCHK.
DIEME Mamady, docteur, Tuteur - UNCHK ;
DIONE Ibrahima Demba, Maître-assistant, UFR SES- UASZ ;
DIOP Fatou, tutrice, UNCHK ;
DIOUF Samba, Maître-assistant, FLSH- UCAD ;
FALL Mourtalla, étudiant - UNCHK ;
FALL Nogoye, Tutrice- UNCHK ;
FALL Ramatoulaye, Tutrice- UNCHK ;
FAYE Mody Ndiogou, Enseignant- associé - UNCHK ;
GASSAMA Absa, Maître-assistant, PLSHE- UNCHK ;
KONTEYE Mohamadou Ibnou Arabe, Enseignant- associé- UNCHK ;
LOUM Alimatou Sadiya, Tutrice- UNCHK ;
MANGA Priska, Maître-assistant, FLSH- UCAD ;
NDIAYE Karim, étudiant - UNCHK ;
NDIAYE Sara, Maître-assistant, UFR LSH- UGB ;
NDIONE Albert Gautier, assistant, FLSH- UCAD ;
NIANG Abdoulaye, Maître-assistant, UFR CRAC- UGB ;
NIANG Ibrahima, assistant, FLSH- UCAD ;

SADIO Papa Ngore Sarr, assistant, UFR SSE-USSEIN ;
SAKHO Cheikh Sadibou, Maître-assistant, UFR LSH- UGB ;
SAWADAGO Aïssata, étudiante- UNCHK ;
SENE Abdou, Tuteur – UNCHK ;
SENE Mansour, Enseignant- associé- UNCHK ;
THIAM Marème DIA, Enseignant- associé- UNCHK ;
THIAO Ndèye Astou, Tutrice- UNCHK ;
TOURE Lamine, docteur, Tuteur – UNCHK ;
YOUM Abdou, Tuteur – UNCHK ;

SECRETARIAT

BA Aminata - chef de service tutorat- UNCHK : membre ;
BASSE Insa - responsable pédagogique- UNCHK : membre ;
CISSE Fatou - appui cellule de sociologie- UNCHK : membre ;
FALL Khadidiatou - Responsable administrative- UNCHK : membre ;
KA Adama - chef de service appui cellule pédagogique- UNCHK : membre ;
SANE Cheikh Tidiane - appui cellule de sciences de l'éducation- UNCHK :
membre.